



# Réflexions d'un réviseur

COMMUNICATION D'ANDRÉ GOOSSE

A LA SEANCE MENSUELLE DU 14 MAI 1983

Sur son lit de clinique, Maurice Grevisse s'inquiétait de la date où serait diffusée l'interview que Bernard Pivot avait prise à Uccle quelques mois plus tôt. L'émission eut lieu juste sept semaines après la mort du grammairien. Revoir et réentendre dans de telles circonstances un être cher est émouvant, mais non pas triste : sa présence parmi nous se trouvait comme prolongée, d'autant que Grevisse était à la télévision comme au naturel ; nous reconnaissons ses attitudes et ses gestes, ses expressions familières (« un certain... »).

J'avais des raisons personnelles d'être ému. Maurice Grevisse ne nous avait pas dit qu'il me désignait explicitement comme son continuateur, lorsqu'à la fin de l'émission Pivot l'interrogeait sur l'avenir du *Bon usage* après la disparition de son auteur. Grevisse m'avait déjà présenté comme « son dauphin » à plusieurs reprises, mais le caractère public, la date où l'émission avait été enregistrée, celle où elle était diffusée, tout cela donnait à cette conclusion une solennité particulière, la valeur d'un testament. Nous nous demandons d'ailleurs si Grevisse n'avait pas lui-même suggéré la question à son intervieweur.

La mission qui m'a été confiée, je suis en train de la concrétiser, puisque je dois remettre à l'éditeur l'an prochain le texte de la douzième édition du *Bon usage*.

Je voudrais vous faire part des questions que je me pose à ce sujet et je serais heureux d'entendre vos réponses.

L'interrogation fondamentale est celle-ci : Qu'est-ce que la fidélité ? On considère comme un héritier abusif celui qui corrige et transforme l'œuvre de l'écrivain ou de l'artiste dont il est le légataire. Mais figer le *Bon usage* tel qu'il est dans la onzième édition, c'est amener son vieillissement rapide, c'est interrompre

et contredire l'effort que, d'une édition à l'autre, de 1936 à 1980, Grevisse a mené pour que sa grammaire soit de plus en plus complète, pour qu'elle suive de près l'évolution de l'usage, pour qu'elle s'adapte, parallèlement, mais avec prudence, à l'évolution de la science linguistique.

Pour moi, la fidélité est une fidélité à l'esprit, et non pas à la lettre. Je voudrais que le *Bon usage* réalise mieux encore, dans sa douzième édition, le projet de son créateur, qu'il aille plus loin dans l'application des principes mêmes qui ont fait son succès.

On pourrait définir le *Bon usage* comme un inventaire systématique, aussi complet que possible, du français moderne, un ouvrage à la fois descriptif et normatif, les deux aspects n'étant pas contradictoires, puisque la norme est établie sur l'observation de l'usage ou plutôt des usages ; ce pluriel montre qu'il y a des variations sociales, des variations géographiques et des variations historiques. Grevisse ne s'adressait pas particulièrement aux linguistes : tout en étant précis et exact, un tel ouvrage doit être maniable et clair, clair dans son plan comme dans sa rédaction, efficace en un mot. (Je ne veux pas dire qu'un livre destiné aux spécialistes peut considérer la clarté comme un ornement superflu, mais une certaine technicité est inévitable.)

Toute transformation qui rend le *Bon usage* plus clair, plus efficace, plus utile, mieux adapté à la réalité linguistique d'aujourd'hui est dans la ligne même que Grevisse a suivie de 1936 à 1980.

Concrètement, les modifications prévues sont de trois espèces : elles portent sur l'organisation (I), sur la description de l'usage (II), sur le cadre théorique (III).

## I

Le plan dans ses toutes grandes lignes sera maintenu. Certains trouveraient plus logique de traiter la phrase complexe (IV<sup>e</sup> partie) dans la même partie que la phrase elle-même (II<sup>e</sup> partie). Mais l'étude de la phrase complexe comprend déjà plus de 120 pages, qu'il ne paraît pas pratique de joindre à une partie qui sera déjà suffisamment étoffée sans cela.

L'organisation sera modifiée pour deux raisons principales (outre une troisième, qui interviendra plus loin).

La première raison est à la fois logique et pratique. Certaines questions ont été disloquées sans motif bien visible : par exemple, pourquoi l'emploi du trait d'union, de la majuscule, de la ponctuation est-il examiné ailleurs que dans le chapitre qui s'intitule *Les signes de la langue écrite ?*

La deuxième raison est que je voudrais répondre à ceux qui reprochent au *Bon usage* « d'être un amas de règles juxtaposées et non structurées ». Reproche excessif, mais qui n'est pas sans fondement, par exemple quand on observe que la section consacrée à la préposition *à* comprend des « Remarques particulières » au nombre de trente-cinq, sans autre lien entre elles que le fait de concerner *à*.

Ces remarques ne s'expliquent évidemment pas par le désir de donner une description structurée de la préposition *à*, mais par le souci de vérifier si l'usage appuie bel et bien l'interdit que les puristes ont lancé à propos de telle ou telle expression. Interdit qui lui non plus ne s'inspirait pas d'une vue globale, mais qui faisait partie très souvent de *Ne dites pas..., mais dites...* rangés dans l'ordre alphabétique. Cette mise en cause des listes noires que les puristes copiaient mécaniquement l'un sur l'autre est une des originalités des grammairiens belges, depuis Deharveng, et les Français ont quelque peine à s'y résigner.

Il faut d'ailleurs reconnaître que Grevisse n'a cessé d'ajouter de nouvelles observations, intéressantes en soi, mais qui se rattachent mal à une description grammaticale organisée. Un exemple parmi beaucoup d'autres : pour illustrer l'adverbe de manière, le § 2052 cite « regarder *fixement* » ; en note, Grevisse répond à la question : Peut-on, au lieu de cette formule, employer le verbe *fixer* ? Cela n'a qu'un rapport lointain avec le problème de l'adverbe. Conscient lui-même de ces hors-d'œuvre, Grevisse a remplacé en 1955 le sous-titre *Cours de grammaire française et de langage français* par *Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. La formule est parfois mal comprise : certains lecteurs un peu rapides croient que la langue française d'aujourd'hui n'occupe que des remarques en quelque sorte marginales, l'essentiel de l'ouvrage décrivant un état plus ancien ou bien une espèce de français intemporel.

Répondre au reproche que j'ai rapporté ci-dessus implique une révision plus difficile que de remettre le trait d'union dans les signes de la langue écrite. Je crois cependant que les améliorations sont possibles. Réunissez par exemple les cas où l'usage hésite entre les prépositions *sur* et *dans*, et vous constaterez que cela résulte

presque toujours du fait que les choses peuvent être vues selon deux ou selon trois dimensions, comme des surfaces ou comme des volumes. En traitant d'une façon systématique, dans la deuxième partie, des divers termes de la phrase, on regroupe aussi des faits dispersés : ainsi, pour la construction de l'attribut du complément d'objet, à *considérer* avec ou sans *comme* traité dans la onzième édition avec l'attribut (§ 327), on joindrait *qualifier* avec ou sans *de* traité avec la préposition *de* (§ 2338, N.B.), *tenir* avec ou sans *pour* traité avec la préposition *pour* (§ 2432), ainsi que *prendre à partie* traité dans une note à la suite du même § 2432.

Revenir au systématique entraîne l'abandon de diverses remarques lexicales nécessairement isolées et arbitraires dans leur choix. Certains lecteurs seront déçus, mais on les renvoie, pour une réponse sommaire, au *Français correct*, petit livre maniable où Grevisse a réuni dans un ordre souple les faits grammaticaux et les faits lexicaux qui méritent un jugement particulier, — et, pour une réponse plus argumentée, au *Dictionnaire* dont notre confrère Joseph Hanse a confié la réédition (laquelle est toute proche) à l'éditeur même du *Bon usage*.

## II

Pour la description de l'usage, je mentionne ici simplement qu'il y a quelques faits dont Grevisse ne parlait pas ou des évolutions récentes qu'il n'avait pas encore aperçues, comme le retour de *par après* dans l'usage de France. Ces additions vont de soi. De même, la phrase interrogative recevra la description d'ensemble qu'elle mérite.

Trois points demandent plus d'éclaircissements : le choix des auteurs cités ; les variétés régionales ; les niveaux de langue.

Pour le choix des auteurs, le problème n'est pas quantitatif la onzième édition ne citait pas loin de cinq cents auteurs, et il importe assez peu d'en ajouter quelques autres, ce que je ferai, naturellement, pour l'usage tout récent en particulier. Ce qui frappe davantage, c'est le choix des références, et, notamment, celles qui sont chargées d'illustrer les règles les plus générales. Soit les pages 163-172, qui concernent la proposition (définition, espèces, groupement) : des cinquante-huit exemples, quarante sont tirés des auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, soit 69 %, et neuf proviennent d'œuvres postérieures à 1880.

Ces œuvres postérieures à 1880 sont de six auteurs : Anatole France, Paul Bourget (deux fois), René Boylesve, Abel Hermant, Pierre Mille et Georges Duhamel (deux fois). Il était normal vers 1935 de considérer Bourget, Boylesve, Abel Hermant, Pierre Mille comme des témoins privilégiés du bel usage contemporain. Peut-on encore, cinquante ans plus tard, fonder une règle générale sur ces auteurs, une autre sur Marcel Prévost, Ferdinand Fabre, Jean-Jacques Brousson, etc. ? En revanche, quand il s'agit de faits particuliers, on n'a pas de raison d'exclure ces témoignages.

Au sujet des classiques, écartons d'abord un soupçon éventuel : il ne s'agit pas, suivant une mode regrettable, de minimiser l'intérêt et la modernité, quant au contenu et quant à l'art, de Racine et de Pascal. Je ne considère ici que la langue. La tradition (qui a notamment pour elle le prestige de Littré) selon laquelle l'usage contemporain commence avec Malherbe est contredite par deux faits : primo, on n'imagine pas une édition courante de La Fontaine ou de Corneille qui ne soit munie de gloses linguistiques ; secundo, les auteurs du grand siècle sont rapprochés artificiellement de nous parce qu'on les cite dans des versions qui modernisent l'orthographe. Paradoxalement, ils sont parfois allégués pour une règle qui n'existait pas à leur époque, comme la différence entre « quoi qu'il fasse » et « *quoiqu'il* fasse beau ». Pour l'invariabilité de *nu* dans *nu-tête*, Grevisse donne un exemple de Voltaire ; or les éditions du temps portent *nue tête*.

Il est d'ailleurs peu conséquent de respecter l'orthographe de Montaigne et non celle de Malherbe, alors que la deuxième édition des *Essais* est contemporaine des premiers poèmes de Malherbe.

Après avoir montré que la langue des classiques n'est plus la nôtre, j'ajouterai qu'elle est pourtant la nôtre. Nous savons par cœur les fables de La Fontaine, Marie Gevers a appris à lire et à écrire dans le *Télémaque*, nous avons étudié en classe Racine et Bossuet, Molière est au programme de tous nos théâtres, nous avons médité sur Pascal. Ce ne sont pas là des étrangers. Par conséquent, les classiques doivent être cités chaque fois que leur influence a maintenu dans la langue littéraire des tours que l'homme de la rue a perdus, et aussi quand il faut montrer l'ancienneté d'une construction que rejettent les puristes à œillères. Il faut même faire mieux connaître la langue des classiques, en signalant plus souvent les

tours qu'ils employaient et qui ont disparu. Mais la place de tout cela est dans les historiques.

Comme Fernand Desonay l'écrivait dans sa première préface, Grevisse ne pensait au départ qu'aux lecteurs de Belgique, et il les mettait en garde contre les fautes qui leur étaient propres « trop poli *que* pour être honnête » ; « déblatérer *quelqu'un* » etc.

Le succès même du *Bon usage* impose de faire une place à d'autres régionalismes que les nôtres, et d'abord aux régionalismes de l'Hexagone.

Les Français ont réussi à nous persuader qu'en deçà de leurs frontières on a le français tout court, mais que, si vous franchissez celles-ci, vous trouvez des belgicisms, des helvétismes, etc. Si Chateaubriand emploie un tour sorti de l'usage ordinaire, on considère que c'est nécessairement un archaïsme, alors qu'il le devait souvent à sa province natale. *Avant que de* devant un infinitif ou *d'aucuns* (« *D'aucuns* prétendent que... ») ne sont pas des archaïsmes mais des régionalismes quand Martin du Gard ou Genevoix les mettent dans la bouche de leurs personnages. Dans ces deux cas, il ne s'agit pas de provinces lointaines : il existe un français régional près de Paris, — et même à Paris.

D'une façon générale, il ne suffit pas d'ajouter des exemples, il faut au préalable les peser. Un passage extrait d'un dialogue n'a pas la même portée que celui qui vient d'une description. Faut-il prouver qu'une construction est reçue par le meilleur usage ? une attestation d'Abel Hermant ou d'Anatole France conserve sa pertinence. Faut-il montrer qu'elle est bien vivante ? le témoignage de Françoise Sagan ou d'un journaliste du *Monde* convient mieux que celui d'Anatole France. À quel niveau de langue appartient « *Qu'est-ce qu'on va penser ?* » En citant Ionesco ou un personnage de Balzac, j'enfonçe une porte ouverte ; il est plus important de savoir que le tour est aussi dans *La légende des siècles* et chez Barrès. *Maint* est-il un archaïsme littéraire ? Je peux répondre par la négative, puisqu'on le trouve notamment chez des linguistes comme Bréal, Ernout, Marouzeau, Dauzat, Haust, Wagner, Remacle, Martinet, chez un folkloriste comme van Gennepe, etc.

En donnant aux classiques une place excessive, on risque de présenter comme norme un français d'une élégance un peu désuète. Le même danger se manifeste si

l'on met trop l'accent sur la langue des écrivains. Tout le monde devrait-il parler, voire écrire, comme Racine ou Bossuet, ou même comme François Mauriac ou Charles de Gaulle ? Je vois deux remèdes à ces dangers.

Le premier consiste à caractériser systématiquement les constructions qui ne sont pas de la langue générale et à marquer notamment ce qui appartient à l'usage écrit et, dans celui-ci, à l'usage littéraire. Le subjonctif imparfait, par exemple, est alors présenté dans son emploi réel et dans sa véritable norme.

Il n'est pas question d'exiger que les potaches disent : « Il voulait que je lui *foutisse* la paix », mais il faut aussi garder précieusement ce temps dans la langue littéraire, où il permet des nuances délicates et où il reste vivant, quoi que disent des linguistes qui prennent leurs désirs iconoclastes pour la réalité.

On voit que le corollaire est une attention plus grande à la langue parlée : il est sans doute dommage de rejeter simplement dans une note en bas de page le fait que beaucoup de locuteurs français omettent le *ne* de la négation. Mais n'exagérons rien : la langue parlée varie selon les lieux : c'est là que fleurissent les régionalismes, — et n'assimilons pas, comme le font les Français, même linguistes, le français parisien au français parlé pur et simple.

Le second remède est de réduire le quasi-monopole des écrivains et de ménager une certaine place, d'une part aux journaux, d'autre part à des linguistes, à des historiens, à des historiens de la littérature, à des folkloristes, à des géographes, à des juristes, à des hommes politiques, etc. C'est ce que J'ai essayé de faire, dans les limites de mes possibilités. Grevisse avait d'ailleurs déjà recouru à des techniciens, lorsque la question s'y prêtait : théologiens pour le pluriel de *marial* ; mathématiciens pour l'accord de *soit* ; zootechniciens pour *pie* employé comme adjectif de couleur ; médecins pour *paralytique général*.

L'usage (les usages !) est souvent trop complexe pour qu'on réponde d'un ton catégorique par le oui ou le non qui satisferait le lecteur pressé. Je voudrais cependant, dans la douzième édition, présenter des conclusions aussi nettes que possible : — en marquant d'un signe spécial les constructions qui n'appartiennent pas au « bon usage » ; — en indiquant, parmi deux tours en concurrence, quel est le plus fréquent, le plus soigné, celui qu'on préfère dans l'écrit, etc.

### III

Le troisième point de vue, qui concerne le cadre linguistique, est sans doute le plus délicat, parce que la moindre innovation suscite le mécontentement des lecteurs qui considèrent comme des évidences éternelles les notions et les étiquettes qu'ils ont apprises quand ils étaient enfants.

Il convient d'abord de faire remarquer qu'un livre comme le *Bon usage*, qui veut être utilisable par un large public, ne doit pas donner à la théorie linguistique une place excessive. Il ne peut non plus adhérer à la dernière école sans se condamner à devenir désuet après quelques années.

Mais autre chose est de considérer les conceptions de 1935 comme à maintenir intangiblement, quelles que soient les objections qu'on leur a faites. C'est d'ailleurs la leçon que Grevisse lui-même nous donne. À ceux qui critiquent sa définition du verbe, la place qu'il donne à l'article ou au conditionnel, la réunion dans un même chapitre de la conjonction de coordination et de la conjonction de subordination, Grevisse a répondu d'avance :

On observera que le mot « action » doit, dans la définition du verbe, être entendu dans un sens très large et conventionnel. – En réalité, l'article est aussi un adjectif non qualificatif. C'est parce que la nomenclature traditionnelle le distingue de l'adjectif dans la liste des parties du discours que nous en avons fait l'objet d'un chapitre spécial. – C'est par tradition que l'on considère ici le conditionnel comme un *mode*. Il convient d'estimer, avec la plupart des linguistes modernes, qu'il est, en réalité, un *temps* (un « futur hypothétique ») du mode indicatif. – Etc.

Dans le cas de la conjonction de subordination, il va jusqu'à intégrer à sa terminologie la désignation nouvelle de *subjonction*, laissant à l'autre conjonction le nom de *conjonction* tout court.

Pourtant, les deux types de conjonction continuent de se mêler dans un chapitre unique, tandis que l'article a toujours son propre chapitre, inséré entre celui qui concerne le nom et celui qui concerne l'adjectif qualificatif, donc assez loin de l'adjectif non qualificatif, dont l'article n'est qu'une espèce. Comment expliquer cette contradiction entre la doctrine et l'organisation ?

Le plan établi pour la première édition du *Bon usage* est resté à peu près tel quel jusqu'à la onzième, alors que la rédaction connaissait des retouches innombrables, corrections et additions. D'une édition à l'autre, Maurice Grevisse a hésité à bouleverser la structure initiale, quels qu'en fussent les inconvénients, qu'il voyait lui-même et auxquels il remédiait par des remarques ou des *nota bene* comme ceux que j'ai cités.

Il faut aussi tenir compte du désir de ne pas désorienter le lecteur et de respecter « la tradition » ou « la nomenclature traditionnelle ». Grevisse n'était pas un révolutionnaire de naissance. Ce sont les faits qui l'ont amené, qui l'ont contraint à le devenir, malgré lui et, en quelque sorte, timidement. Cela est vrai pour l'aspect normatif comme pour la théorie linguistique

Grevisse est ouvert aux nouveautés de la linguistique et il a évolué sur bien des points, mais d'une façon qui ne saute pas aux yeux du lecteur peu attentif ou sensible seulement au fracassant.

La douzième édition paraît fournir l'occasion de mettre le plan en harmonie avec la doctrine et avec les acquis de la linguistique moderne, qui se sont largement imposés. Il ne s'agit pas de suivre la mode, mais d'appliquer à la description les principes qui en rendent le mieux compte, en achevant d'écarter le joug de la grammaire latine. Cela peut se faire sans bouleverser la terminologie, mais non sans revoir les définitions et les classifications. Par exemple, le conditionnel peut rejoindre les temps de l'indicatif sans perdre son nom, qui n'est gênant que si l'on veut donner aux étiquettes leur sens étymologique.

\*

C'est ainsi, chers confrères, que je vois la réalisation de la tâche dont j'ai été chargé.

Elle est lourde, assurément, et elle implique beaucoup d'heures de travail et un certain nombre de sacrifices.

Je prévois plusieurs reproches : celui de ne pas être assez moderne ; celui d'être trop moderne ; celui de n'avoir pas respecté l'œuvre de mon prédécesseur. C'est celui qui me toucherait le plus. Mon but est, en effet, de garder à l'ouvrage son caractère principal, que j'ai défini tout à l'heure : un inventaire systématique et

clair du français d'aujourd'hui dans son usage réel, dans ses usages réels, inventaire qui doit permettre de choisir parmi les tours possibles celui qui convient le mieux à la situation concrète où le lecteur se trouve, au type de communication auquel il participe.

Le serviteur fidèle de l'Évangile n'est pas celui qui se borne à maintenir, qui restitue tel quel le talent qu'il a enfoui en terre, mais celui qui a fait fructifier ce qui lui avait été confié. Vous devinez où va mon espérance.

Copyright © 1983 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

**Pour citer cette communication :**

André Goosse, *Réflexions d'un réviseur* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1983. Disponible sur : < [www.arlfb.be](http://www.arlfb.be) >